



la ligue de  
l'enseignement  
séjours éducatifs

**PRINTEMPS 2012**

**BATZ SUR MER**  
**Séjour nautique**  
**Loire-Atlantique**

**14/17 ans**

**Réf. : H 10 114 04**

V.P.T. – 21, rue Saint-Fargeau – BP 313 – 75989 PARIS CEDEX 20  
AGREMENTS  
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports  
CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 – CGOL : utilité publique – décret du 31.05.1930

**ADRESSE**

**ECOLE DE VOILE VALENTIN**

**Route du Croisic**

**44740 BATZ SUR MER**

**TEL : 02 40 23 85 28 - FAX : 02 40 23 74 59**

**SITE**

A 10 km de La Baule, au cœur de la presqu'île de Guérande, à proximité des marais salants et du parc naturel de la Brière, Batz-sur-Mer et Le Croisic sont deux charmantes stations balnéaires.



**POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOS ENFANTS**

**LE TELEPHONE**

Les skippers sont en relation journalière avec la Base. Vous pouvez donc nous téléphoner pour avoir des nouvelles ou connaître l'itinéraire suivi. Pour converser avec votre enfant, nous vous conseillons de l'appeler ou lui demander d'appeler le soir, lors de l'escale.

## BATZ-SUR-MER

(Loire-Atlantique)

Séjour nautique – « Cap sur Belle Ile »- 14/17 ans



### VOYAGE

En train de Paris, Rennes et Nantes au Croisic. L'école de voile est à 900 m de la gare.

Vous recevrez une convocation de départ indiquant les horaires et le lieu de RDV une semaine avant le début du séjour.

### LE RENDEZ-VOUS SUR PLACE

\* Traverser le village de BATZ en direction du Croisic (sortir complètement de BATZ). Le centre se situe juste devant le panneau d'entrée de ville du Croisic, sur la gauche.

\* A chaque séjour, les jeunes seront accueillis pour le dîner et leur séjour se terminera après le déjeuner.

### CADRE DE VIE

A bord de bateaux de croisière récents de 9 à 11 m. Navigation dans un périmètre défini de l'île de Noirmoutier à Concarneau. Nombreuses escales : îles de Houat, Hoëdic, Belle-Ile, ports de la

Trinité, Ile de Croix... Escales et circuit sous réserve des conditions climatiques.

Couchage et repas pris à bord du bateau.

**Effectif des groupes** : 6 à 7 participants + 1 chef de bord par bateau.

Navigation en escadre (plusieurs bateaux).

### ACTIVITES

Dans un cadre magnifique, un séjour pour goûter aux joies du cabotage le long des îles et de la côte bretonne.

**Le programme** : découvrir le fonctionnement d'un voilier. Familiarisation avec la conduite d'un voilier, le réglage des voils, les différentes manœuvres, matelotage...

Situation en mer : lecture de carte, bulletin météo, faire le point. Rangement et agencement du bateau.

**Animation** : découverte du milieu marin, visite de ports, jeux, pêche à pied...

**Vie à bord** : organisation à bord, partage des tâches collectives, animation. Temps libre au port accordé en fonction de la vie collective et dans un cadre défini par les animateurs et accepté par les jeunes.

**Niveau d'entrée du stage** : tous niveaux voile, même débutant.

**Obligation** : savoir nager 50 m.

[Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances \(Document joint\) à fournir.](#)

# L'ORGANISATION DU SEJOUR

## LE MAL DE MER

De tous temps les hommes ont été sujets au mal de mer. Les coureurs océaniques le connaissent aussi : il peut apparaître les premiers jours de mer et disparaît après 2 – 3 jours d'amarinage. Si l'on veut en diminuer ses effets, la prévention est vivement recommandée. Aucun produit n'est efficace à 100 % . néanmoins, nous vous conseillons de vous munir d'un produit contre le mal de mer, après avis de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

## VETEMENTS

Vos enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

Prévoir un sac sans armature (pas de valise) avec : sac de couchage, cire ou kway, bottes hautes et basses, pulls chaud, veste chaude, pantalons, vêtements de corps, bonnet et gants.

## INVENTAIRE

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse nous permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires qui nous sont confiées. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre etc... L'inventaire doit être fixé dans le couvercle du sac. N'oubliez pas de mentionner également les vêtements que portera votre enfant le jour de départ.

## REMARQUES

Le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées.

La liste exacte du trousseau doit être collée sur le couvercle de la valise.

La valise doit être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse.

***Ne pas mettre de montre ni de bijoux, éviter les appareils photos de valeur et autres radio réveil, baladeur. Ne jamais donner de livret médical (uniquement photocopies).***

## PREVOIR UN DUVET

## LINGERIE

Lavage du linge une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. (Les pulls ne sont pas lavés).

## ARGENT DE POCHE

L'argent de poche devra être remis au responsable du convoi avec la fiche sanitaire, **dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera portée la somme.**

Nous vous conseillons de ne pas confier à vos enfants une somme trop importante dont ils ne sauraient avoir l'utilisation.

Nous ne pourrions être responsables que des sommes d'argent ou des objets de valeurs qui nous auront été confiés. Cet argent et ces objets restent à tout moment à la disposition de vos enfants (tous les objets doivent figurer obligatoirement sur l'inventaire).

Prévoir 1€ par jour de croisière pour les douches (achat de jetons dans les ports)

## LA VIE COLLECTIVE

Une équipe d'animation vous attend pour passer avec vous les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences pour réussir les activités choisies en toute sécurité et pour votre plus grand plaisir. Son but est aussi de vous faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant votre propre autonomie. Vous devez également être soucieux du matériel mis à votre disposition et respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes, mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

**Attention : Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge...**

## LES OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (baladeur, bijoux, téléphone mobile, CD, etc.). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareil jetables. Attention les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

## CIGARETTE

Il est strictement interdit de fumer.

## COLIS

Nous tenons à vous mettre en garde contre les colis de friandises qui, consommées entre les repas, compromettent l'équilibre alimentaire auquel nous tenons particulièrement. D'autre part, l'arrivée d'un colis au sein d'un groupe crée souvent des problèmes délicats à résoudre en particulier avec les camarades moins privilégiés qui ne reçoivent rien. L'envoi d'une petite revue peut, par contre, parfaitement trouver sa raison.

## COURRIER

Le courrier n'étant lu ni au départ, ni à l'arrivée, si quelque chose vous paraissait surprenant, ou anormal, le mieux est de prendre contact directement avec la direction du Centre. Vous aimez recevoir des nouvelles de vos enfants, nous leur demanderons de vous écrire au minimum 1 fois par semaine. Mais ils seront également heureux de recevoir de vos nouvelles.

## SOINS MEDICAUX

En cas de traitement médical, joindre une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. L'assistante sanitaire se chargera de la délivrance de ces médicaments.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

Nous n'administrons pas de médicaments sans ordonnance.

Ne pas oublier la fiche sanitaire dûment complétée (reporter avec soin les dates des vaccins et recommandations particulières, **agrafer la photocopie de votre carte de sécurité sociale ou de CMU**).

La fiche sanitaire sera remise en main propre au responsable du convoi au départ de Paris avec l'enveloppe d'argent de poche.

## L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

**Nous vous rappelons que tout rapatriement sanitaire en avion (de France ou de l'étranger) nécessitera que l'enfant soit en possession de sa carte d'identité.**

## ASSURANCES

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au Directeur dès que vous vous en apercevrez et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

**NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGREABLE SEJOUR**

## IMPORTANT

Formulaire à faire remplir par un Maître Nageur Sauveteur et à joindre aux bagages de votre enfant.

*Sans ce document, votre enfant ne pourra pas participer à la croisière.*



### TEST PRÉALABLE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN CENTRES DE VACANCES

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître nageur sauveteur.

Je soussigné (e) .....

**Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.)**

Ville : .....

**Atteste que l'enfant :**

Nom : .....

Prénom : .....

À la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de :

**50 mètres**

avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le parcours a été réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1 m 80.

Fait à .....

**Signature et cachet**

Le .....

